

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2025****Extrait du registre des délibérations**  
**République Française****N°DEL\_2025\_206****SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES - 2026**

L'an deux mille vingt cinq, le dix huit décembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, le 11 décembre 2025, s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Monsieur Eric DUMOULIN Maire.

**Présents :**

Eric DUMOULIN, Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Inès de MARCILLAC, Pierre ARRIVETZ, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Nicole CABLAN-GUEROULT, Emmanuel LOEVENBRUCK, Dominique BAUD, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Véronique LIGNIER, Laurence BOUDER, Arménio SANTOS, Levon MINASSIAN, Sandrine COMBASTEIL, Christelle HANNEBELLE, Jean-Manuel PARANHOS, Laurent LEFEVRE, Arnaud BEAUVOIR, Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET, Line HUANG

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Paul MARSAL à Véronique CHANTEGRELET, Laurence GNEMMI à Laurent LEFEVRE, Laurent MALOCHET à Eric DUMOULIN, Sophie LEFEBURE à Michèle GRELLIER, Yves ENGLER à Béatrice BELLINI

**Absents :**

Olivier LASSAL, Nathalie MOULIN

**Secrétaire :**

Véronique LIGNIER

Les 32 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

**NOTE DE SYNTHÈSE**

La ville apporte son soutien sous forme de subventions et d'aides en numéraire aux associations participant au rayonnement de la commune.

Suite à l'examen des demandes de subventions par les commissions de secteur concernées, il est proposé d'attribuer des subventions aux associations détaillées dans l'annexe ci-jointe, dans la limite des crédits inscrits au Budget primitif 2026 de la Ville.

## DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1611-4, L2121-29 et L2311-7,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 8 décembre 2025,

Considérant les demandes de subventions des associations,

Considérant la nature des actions proposées par les associations sur le territoire communal ainsi que l'intérêt que la Ville porte à ces actions et son souhait de contribuer à leur développement,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

### DECIDE :

- **d'attribuer** pour l'année 2026 des subventions aux associations et organismes conformément à l'annexe jointe,
- **de procéder** au versement desdites subventions,
- **d'autoriser** le Maire à signer les conventions et avenants afférents aux attributions de subventions à ces associations et organismes

### A L'UNANIMITÉ,

Ne participe pas au vote :

Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Pierre ARRIVETZ, Véronique FABIEN-SOULE, Véronique CHANTEGRELET, Nicole CABLAN-GUEROULT, Emmanuel LOEVENBRUCK, Dominique BAUD, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Levon MINASSIAN, Christelle HANNEBELLE, Arnaud BEAUVOIR, Pierre GUILLET

Publiée le : 22/12/2025